

# Avignon : le Green Fest veut continuer d'exister



Il y a deux semaines, [Teddy Sambuchi](#) publiait la pétition « [Justice pour le Green Fest à Avignon](#) ». Dans ce texte, le directeur du festival déclare qu'ID-Ile, [nouveau rendez-vous musical estival de la Cité des papes](#), est selon lui une copie de son propre évènement et estime que la municipalité d'Avignon ne respecte pas le principe d'équité entre ces deux rendez-vous culturels, notamment en ce qui concerne le montant des subventions attribuées à chaque festival.

Créé en 2015, le [Green Fest](#) est devenu le festival de musique électronique d'Avignon. Jusqu'en 2019, l'évènement se déroulait sur la commune de Sorgues, mais depuis 2021, le festival s'est délocalisé dans la Cité des papes. Pour l'heure, l'édition 2023 du festival est prévue le 13 juillet au parc Chico Mendes, mais pour [Teddy Sambuchi](#), directeur de l'évènement, cette nouvelle édition pourrait être menacée par



Ecrit par Jérôme Renaud le 27 mars 2023

l'existence d'un nouveau rendez-vous musical porté par la municipalité d'Avignon : [ID-Ile](#).

Pour rappel, le festival ID-Ile se présente comme le nouveau temps fort musical, convivial, engagé et incontournable de la Cité des Papes. « Lancé en 2023, cet évènement montera en puissance, en volume et en notoriété, nous n'en doutons pas, pour fêter dignement en 2025, les 25 ans d'Avignon, Capitale européenne de la Culture », expliquait Cécile Helle, maire d'Avignon, dans le communiqué de présentation de l'évènement. Mettant à l'honneur, le rap, la pop et la musique électro, la première édition du festival se déroulera les 9 et 10 juin au parc du centre de loisirs de l'île de la Barthelasse, à Avignon.

[Lire également : la première édition du festival de musique ID-Ile aura lieu en juin](#)

Teddy Sambuchi a appris l'existence de ce nouveau festival il y a maintenant deux ans : « des agents de la mairie m'avaient informé qu'il devait se tenir au printemps et programmer des musiques pop, hip-hop et variétés. Problème, nous n'imaginions pas que les porteurs de ce projet iraient jusqu'à programmer des artistes de musiques électroniques et qu'il se déroulerait un mois avant notre festival. »

Avec le festival ID-Ile programmé début juin et le [festival Résonance](#) fin juillet, « le Green Fest se retrouve en étau au milieu », explique Teddy Sambuchi. « Programmer deux évènements de grande ampleur, à un mois d'intervalle, démontre une méconnaissance des enjeux et de la réalité du secteur », selon le directeur du festival qui accueille en moyenne 3 000 participants.

Ecrit par Jérôme Renaud le 27 mars 2023



En 2022, le festival Green Fest a accueilli 3 000 personnes © Green Fest

### « Le plagiat est flagrant »

A ce mauvais timing, s'ajoute un certain caractère de plagiat toujours selon le directeur : « le 13 octobre 2022 s'est tenue une table ronde en mairie pour dresser le bilan de l'édition 2022. Durant cette réunion, j'ai présenté les enjeux et les perspectives de développement du Green Festival pour les trois prochaines années. Lorsque j'ai lu le contenu de la délibération de l'association Idylle [porteuse du festival éponyme], j'y ai retrouvé exactement les mêmes éléments de langage mot pour mot, qui étaient présentés dans notre rapport d'activité, d'enjeux et des perspectives. Le plagiat est flagrant. »

Face à cette accusation, la municipalité d'Avignon explique dans un [courrier adressé](#) au festival électro que « le Festival GreenFest est un évènement musical entièrement tourné vers les musiques électroniques ; il n'y a pas de chansons à proprement parler, les artistes sont des DJ ou des interprètes de compositions essentielles basées et réalisées à partir d'instruments et appareils numériques. » Alors que le festival ID-Ile est quant à lui « essentiellement tourné vers la chanson autour d'une typologie large de styles de musiques actuelles : rock, pop, rap et beaucoup plus ponctuellement de musiques électroniques. »



Ecrit par Jérôme Renaud le 27 mars 2023

[Lire également : Dinos, Jain, Kungs, Jazzy Bazz... le festival ID-Ile dévoile sa programmation finale](#)

Cette réponse ne satisfait pas le directeur du Green Fest qui déclare avoir essayé de nombreuses demandes de recours amiable : « depuis mi-novembre, la mairie procrastine à notre égard. Une seule réunion en visio s'est tenue avant les fêtes. Nous devons refaire un point d'étape début janvier... puis mi-janvier, début février... nous sommes mi-mars ».

**« L'idée n'est pas de faire annuler tel ou tel festival, mais de trouver un équilibre »**

Enfin, au mauvais timing et au supposé caractère de plagiat, s'ajoute la question des subventions. « L'organisateur du festival ID-Ile a communiqué un budget global avoisinant 600 000€. La subvention de 80 000€ qui leur a été allouée représente 13,33% de ce budget. Le principe d'égalité commande à la mairie de nous allouer une subvention au taux de 13,33% de notre budget de 270 000€, soit la somme de 36 000€. Problème, la municipalité ne cesse de se réfugier derrière les prestations en nature évaluées à 35 000€ qui correspondent à la mise en conformité technique du site pour l'accueil d'un festival. » Face à cela, le directeur du Green Fest demande à la mairie « de respecter le principe d'égalité et de ne pas fausser le jeu de la concurrence. »

Ecrit par Jérôme Renaud le 27 mars 2023



« Nous voulons un accord qui soit juste et dans une logique d'équité », déclare Teddy Sambuchi

Malgré ces constats, Teddy Sambuchi souhaite trouver un compromis : « L'idée n'est pas de faire annuler tel ou tel festival, mais de trouver un équilibre dans le temps, l'espace et le contenu et surtout que nous soyons traités sur un pied d'égalité. » Pour cela, le directeur du festival demande à la ville d'Avignon la signature d'une convention d'objectifs pour 3 ans avec une subvention au même taux que le festival ID-Ile, ainsi que les mêmes avantages de communication institutionnelle.

« Nous voulons un accord qui soit juste et dans une logique d'équité et de respect des parties afin que le jeu de la concurrence ne soit pas favorisé pour l'un ou l'autre. » conclut Teddy Sambuchi.